



ARRÊTÉ N°2025-36

Objet : PORTANT AUTORISATION DE STATIONNEMENT POUR TRAVAUX

Le Maire de Tavel,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles 2212-2 et 2213-1,

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière,

Vu la demande de la SARL USSEGLIO, qui souhaite dans le cadre de travaux occuper temporairement le domaine public communal avec **la pose d'un échafaudage pour des travaux** du vendredi 21/03/2025 au vendredi 04/04/2025 **rue Saint Ferréol, TAVEL (30126)**,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures afin de garantir la sécurité des usagers,

ARRÊTE

Article 1 : L'autorisation est accordée à l'entreprise SARL USSEGLIO à occuper temporairement le domaine public communal dans l'objet d'effectuer des travaux du vendredi 21/03/2025 au vendredi 04/04/2025 rue Saint Ferréol TAVEL (30126). Durant cette période, les droits des tiers seront préservés.

Article 2 : Le permissionnaire devra matérialiser l'emplacement et mettre en œuvre la signalétique afin de prévenir de cette autorisation. En outre, le présent arrêté sera affiché sur l'ensemble des supports de signalisation ainsi que laissé sur le tableau de bord du véhicule affecté au déménagement. **Il devra également effectuer des reprographies du présent arrêté et les distribuer au préalable dans les boîtes aux lettres des riverains afin de les informer de la présente autorisation.**

Article 3 : Les services communaux ainsi que la gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Tavel le 19 mars 2025.

Le Maire, Claude PHILIP.

Publié le **19 MARS 2025**

